



Évolutions des principes d'intervention et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux

Marie-Laure Pouchadon

Résumé

Français / English

À partir d'une analyse de contenu de discours de travailleurs sociaux, recueillis dans le cadre d'ateliers de réflexion orientés autour du thème des « mutations du travail social », et portant sur leur pratique quotidienne d'intervention ainsi que sur les contextes organisationnels d'exercice, ce texte vise à illustrer les changements de paradigme, de logiques et de principes d'intervention tels qu'ils se posent, aujourd'hui, dans différents secteurs du travail social. Il en dresse les effets symboliques sur la pensée des professionnels à l'égard de leur propre pratique et démontre en quoi les principes d'accès aux droits sociaux et d'application de la solidarité en sont profondément bousculés, laissant les travailleurs sociaux de terrain dans une recherche constante de sens.

Based on a content analysis of social workers' speeches made during workshops focusing on the themes of changes in the field of social work and relating to their daily intervention as well as to the organisational practice contexts, the aim of this text is to illustrate the changes in paradigm, logic and the principles of intervention today in the different sectors of social work. It establishes the symbolic effects on what professional think about their own practices and shows how the principles of access to social rights and the application of solidarity are seriously questioned, leaving social workers in a constant search for the meaning of their work.

Entrées d'index

Mots clés : pratique professionnelle, travail social, solidarité, mutations, protection sociale, droits sociaux

Key words : professional practice, social work, social rights, Welfare State, New Public Management

Texte intégral

Le champ du travail social est depuis plusieurs décennies secoué par des transformations de fond qui touchent aussi bien l'organisation des politiques sociales, les principes de l'intervention sociale, les modes de gestion et de structuration des établissements sociaux, que les pratiques professionnelles de terrain. Des sociologues et politistes ont mis au jour et qualifié ces mouvements, insistant sur les nouvelles formes de dérégulation de l'intervention sociale : logiques de désinstitutionnalisation (Dubet) et de chalandisation (Chauvière), d'activation des usagers et de modification du contrat social (Castel), transformation des modes de gouvernance territoriale (Lafore).

Cette contribution souhaiterait faire la synthèse d'une démarche participative menée auprès de professionnels de l'action sociale pendant deux ans, à travers la tenue d'ateliers de réflexion intitulés « les ateliers thématiques du Préfas »¹, et restituer, de façon distanciée et analytique, le regard porté par ces acteurs sur leur pratique et leur contexte d'intervention. Le thème générique des ateliers était consacré aux « mutations de l'intervention sociale ». Il s'agira, ici, d'identifier les points de tension qui se manifestent, aujourd'hui, dans la pratique et dans l'exercice de l'intervention sociale et de les comparer aux analyses déjà produites par les sciences sociales sur les effets de la rationalisation dans le travail social. Ainsi, plusieurs questionnements seront au cœur de notre réflexion et orienteront l'analyse des discours produits par les acteurs de terrain.

Quelles sont les contraintes majeures qui se posent aux travailleurs sociaux dans l'exercice de leur fonction ? De quelle manière interrogent-elles, voire remettent-elles en cause, le sens de l'intervention sociale au quotidien et les principes de la solidarité ? Quels sont les effets des logiques d'activation engagées depuis le début des années 1990 auprès des populations en difficulté ? Quelle est la nature des tensions qui se développent entre « opérateurs » et « financeurs » de l'action sociale ? Les constats issus de l'analyse des discours des professionnels rencontrés révèlent-ils des transformations nouvelles par rapport aux analyses produites depuis le début des années 1990 autour de la question de « la crise du travail social » ? Comment entrent-ils en résonance avec les analyses de Robert Castel ?

Présentation de la démarche des ateliers thématiques

Les ateliers thématiques du Préfas Aquitaine existent depuis 2012. Ils consistent en l'organisation de trois séances annuelles de réflexion/débat autour d'une problématique définie à l'avance et réactualisée, par le groupe lui-même, à l'issue de chaque année de fonctionnement.

¹ Cette démarche est soutenue dans le cadre des activités du PREFAS Aquitaine (Pôle Ressource Étude Formation en Action Sociale).

Les séances sont animées par une sociologue² à partir de la synthèse de la rencontre précédente et avec l'appui d'un guide d'entretien qui prévoit, d'une séance à l'autre, de nouvelles questions de relance en lien avec la thématique générale et en articulation avec certains points développés lors du débat précédent. Il est ainsi systématiquement proposé aux participants de compléter certains points de la discussion insuffisamment développés, ou bien imprécis dans leur expression et leur formulation, ou encore particulièrement importants pour le traitement de la question posée et que la sociologue et/ou les participants souhaitent voir rediscutés. L'avancée dans la réflexion se fait ainsi par une forme de rétro-analyse et de progression continue dans le questionnement à partir de la sédimentation et du traitement méthodique des éléments du débat posés dans les rencontres précédentes.

Selon les années, la réflexion a été plus ou moins formalisée et déclinée autour de thèmes ou de sous-thèmes adjacents à la thématique principale qui s'est alors vue redéfinie de façon plus fine et spécifique en fonction de l'évolution de la réflexion et de son appropriation par les participants. Nous avons ainsi consacré des séances aux questions de l'identité professionnelle, de l'articulation entre le sanitaire et le social, aux nouvelles formes de gouvernance territoriale, à l'évaluation dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Selon les ressources disponibles en lien avec la sous-thématique traitée ou les questions de relance prévues, l'animation des séances peut intégrer des supports de discussion (articles scientifiques, extraits d'ouvrage, de journaux, synthèses de rapports).

Pour l'année 2015, la thématique retenue est celle de la transmission des savoirs professionnels par les acteurs de terrain.

En 2014, le groupe était constitué de onze personnes issues de secteurs professionnels différents (polyvalence, handicap, prévention spécialisée, insertion, milieu psychiatrique, protection de l'enfance), elles-mêmes représentées par des cadres et responsables de services (quatre personnes), des travailleurs sociaux de terrain (cinq personnes), un retraité et un formateur.

L'enjeu de la démarche est de pouvoir recueillir l'expérience et l'analyse de professionnels de l'action sociale de secteurs différents sur la nature, les modalités et les enjeux des transformations en cours dans l'intervention sociale au regard des modifications survenues dans leur propre secteur d'intervention et au regard de l'évolution de leur propre pratique professionnelle. À partir d'une question sociale mise en débat, il s'agit de favoriser l'expression, la traduction et l'interprétation de la réalité vécue. L'initiative repose à la fois sur le recueil d'expériences professionnelles, mais aussi sur la confrontation d'analyses et de lectures de la

² J'anime seule les séances. En accord avec le groupe, chaque séance est enregistrée et donne lieu à une retranscription méthodique et littérale diffusée aux participants quelques jours avant chaque nouvelle rencontre. Une synthèse analytique des débats leur est également systématiquement proposée. Ils peuvent l'amender, la compléter, la corriger selon leurs souhaits.

réalité sociale dans le but de produire une intelligibilité des contextes d'exercice du travail social.

Cette démarche hybride qui se situe entre la recherche-action et l'intervention sociologique soulève bien des interrogations méthodologiques tant sur le plan de la relation praticiens/chercheur qu'au niveau de la nature des données produites et de leurs conditions de production. Il ne s'agira pas, par ce texte, de produire et de présenter des résultats garantissant la validation d'une démarche scientifique « pure » répondant à des hypothèses préalablement constituées et mobilisant une démarche hypothético-déductive d'activation de la preuve. Mais, à partir d'un traitement thématique croisé des analyses et discours produits par les acteurs régulièrement rencontrés dans une démarche longue d'investigation, de proposer une première forme de catégorisation des effets produits par la territorialisation et la rationalisation de l'action sociale tant au niveau de la pratique professionnelle, que de l'organisation institutionnelle de l'action sociale et de l'esprit de l'intervention sociale valorisé. Ainsi, les résultats qui suivent sont à prendre comme des données exploratoires qu'il conviendrait de vérifier à l'appui d'une démarche méthodologique plus rigoureuse et systématisée au sein des différents secteurs de l'action sociale.

Constats et analyses

À partir de l'analyse du matériau constitué (près de 200 pages de retranscription), trois grandes formes de transformations apparaissent de façon récurrente dans le discours des acteurs :

- des transformations inhérentes à la modification du profil des publics accompagnés,
- des transformations liées au cadre organisationnel de l'intervention,
- des transformations associées aux modifications de l'esprit et des principes de l'intervention sociale.

Nous optons, ici, pour une présentation catégorisée mais homogénéisée des propos des acteurs. Certaines tensions mises en exergue par les professionnels nécessiteraient une analyse beaucoup plus fine des contextes d'exercice et des modes d'application des logiques gestionnaires dans les services. Par ailleurs, certains propos sont probablement plus illustratifs de secteurs spécifiques du travail social (insertion, action sociale de polyvalence, prévention spécialisée) selon les logiques et la rapidité de diffusion de grandes modifications organisationnelles évoquées (application d'outils de gestion, modification des modes de management, etc.). Toutefois, nous avons eu le souci, par la mobilisation de certains exemples, de circonscrire nos analyses.

Des problématiques sociales renforcées, une complexification des profils des usagers et un rapport à la protection sociale fragilisé

Les publics se révèlent de plus en plus fragilisés et profondément atteints par les formes actuelles de la précarité. Les professionnels témoignent du suivi de personnes de plus en plus

« cassées par la vie ». Cette expression traduit à la fois l'expérience individuelle de multiples épreuves sociales et biographiques qui sont venues fragiliser la personne, la déstructurer profondément au point de lui faire perdre toute possibilité de projection dans l'avenir et donc une certaine capacité à entrevoir des pistes de sortie à sa situation. Mais, elle traduit également les résultats des effets produits par cette situation sur l'état psychique et social de la personne. Ainsi, les personnes accompagnées dans un certain nombre de services sociaux vivent des formes de désocialisation assez graves face auxquelles les enjeux de l'intervention des professionnels consistent avant tout à maintenir un lien avec le service social qui assure le suivi³.

Les professionnels notent ainsi la complexification des profils des personnes accueillies dans les structures et mettent en exergue le renforcement des problématiques psychiatriques. Ces deux évolutions orientent les situations vers des prises en charge au long cours qui nécessitent l'activation de différents modes d'intervention. Elles instaurent notamment le renforcement des collaborations entre services et institutions, la mise en place de logiques partenariales, l'adaptation des modes d'accompagnement et donc la réalisation de nombreux ajustements professionnels.

Elles posent, en outre, l'inadéquation grandissante des leviers traditionnels de l'action sociale, ou bien encore, celle des cadres d'intervention de nouveaux dispositifs qui ne correspondent plus à la complexité et au niveau de dégradation des problématiques individuelles. Il est, par exemple, de plus en plus difficile pour les professionnels de favoriser l'insertion professionnelle des populations précarisées alors même que cet angle de travail devient l'axe unique et prioritaire de certains dispositifs de lutte contre les exclusions (le RSA par exemple), qui se sont essentiellement recentrés sur l'accès à l'emploi. Or, plusieurs participants au groupe défendent l'idée que dans un contexte de crise économique exacerbée et durable, il devient impératif de changer de modèle d'action et de réfléchir à d'autres possibilités d'inscription des personnes fragilisées dans la société. D'autres dénoncent les injonctions toujours plus grandes faites aux publics de l'action sociale qui doivent désormais se soigner, se former, accéder rapidement à un emploi, un logement, etc. Les dimensions et catégories d'accès à l'autonomie devenant toujours plus nombreuses et multifactorielles. Ces remarques rejoignent les propos de Robert Castel quand il évoque l'extension des « zones grises de la vie sociale » et la montée en puissance des formes de dé-collectivisation, de ré-individualisation des situations qui éloignent les individus ainsi singularisés des possibilités de rattachement à l'État social dans son fonctionnement traditionnel (Castel, 2009). De même, lorsqu'il explique que l'État social se voit face à une double injonction : redéployer ses modes d'intervention pour les rapprocher des besoins des populations, tout en impliquant davantage les bénéficiaires afin « de les responsabiliser et de les faire coopérer aux services qu'on leur dispense » (*Ibid.*, p. 214).

³ Pour une analyse fine et contextualisée des nouveaux publics du travail social qui insiste à la fois sur la notion de décrochage et d'expérience cumulée d'obstacles biographiques et personnels empêchant l'occupation d'une place reconnue dans la société cf. Castel (2009).

Le renforcement des problèmes sociaux et des problèmes de santé de certaines populations ne participent, toutefois pas, à une déresponsabilisation des personnes en contact avec les services sociaux. Les professionnels témoignent du fait que les publics fragilisés auprès desquels ils interviennent le plus souvent conservent des « valeurs » fortes ainsi que des principes d'action qui les conduisent à des comportements extrêmement humbles à l'égard d'une demande d'aide, illustrant leur souci de maintenir une participation économique et sociale la plus active possible malgré des revenus extrêmement faibles.

Ces comportements manifestent un principe de dignité particulièrement exacerbé qui peut d'ailleurs parfois conduire à des positions « d'effacement », voire de renoncement aux droits (Warin, 2013-2014), auxquels les professionnels doivent être particulièrement attentifs. Certaines populations pourtant très en difficulté manifestent, ainsi, leur incapacité, voire leur réticence, parfois, à accepter des secours. Face à des dispositifs de plus en plus contraignants, tant en termes de suivi qu'en termes de logiques d'action et de justification de l'intervention mobilisée, certaines personnes en difficulté préfèrent se détourner des services sociaux et des aides sociales potentielles jugeant le coût d'entrée dans les dispositifs plus élevé que le gain escompté. Ces comportements de retrait (Le Blanc, 2009) traduisent non seulement un rapport nouveau des personnes en difficulté à la légitimité de solliciter des droits sociaux mais aussi une forme d'empêchement à prendre une place sociale reconnue et à participer en tant qu'individu (Brugère, 2013) à l'espace public, conditions nécessaires à la construction de l'identité individuelle (Linhart *et al.*, 2009).

L'émergence de nouvelles configurations organisationnelles et de nouvelles compétences professionnelles

Les professionnels illustrent de façon explicite les effets de la décentralisation et de la territorialisation de l'action sociale (Ion, 1991 ; Chopart, 2000). Deux sentiments forts émergent de leurs propos : une complexification générale du système de fonctionnement de l'action sociale et l'émergence de réorganisations, reconfigurations organisationnelles au sein des structures qui ont des répercussions à la fois sur le choix des profils professionnels notamment à l'égard des postes d'encadrement et sur les compétences attendues et demandées aux acteurs de terrain de « *front office* ».

Les transformations liées au fonctionnement de l'action sociale s'illustrent par la modification des règles de fonctionnement des financeurs et opérateurs des politiques publiques. Les structures sont confrontées à de nouvelles procédures de financement (développement des logiques de financement par réponse à appels d'offre dont il faut intégrer les codes et les implicites), à de nouvelles formes de fonctionnement territoriaux (plate-forme, consortiums, obligations de rapprochement entre structures), à la montée en puissance des logiques de protocolisation au sein des structures qui rigidifient et normalisent l'action. Les professionnels témoignent ainsi d'un changement d'échelle de fonctionnement des structures et des établissements évoluant vers une logique de « grosse machine ». Ils évoquent, tour à tour, les

fusions/absorptions d'associations et donc les regroupements des petites structures et unités autour de grosses entités associatives qui se diversifient et se complexifient dans leur fonctionnement, la répartition et la reterritorialisation des secteurs d'intervention entre structures selon les opportunités de financement pouvant aboutir à des modifications substantielles des missions de chacune et donc à leur reconfiguration historique, la spécialisation de certains établissements sociaux et médico-sociaux autour de publics cibles définis comme prioritaires par les pouvoirs publics et donc source de financements spécifiques, en lien avec la raréfaction des possibilités de financement. Ils évoquent aussi l'entrée en concurrence de structures n'appartenant pas au même secteur de l'intervention sociale mais engageant une action auprès des mêmes publics en difficulté (concurrence parfois sur les territoires entre les centres sociaux et la prévention spécialisée, par exemple).

Ces changements structurels du financement, de l'organisation et du fonctionnement de l'action sociale donnent lieu à de nouvelles formes de rationalisation du travail et des services. Outre l'évolution des modes de management dans les structures et établissement allant de pair avec certaines injonctions législatives comme la mise en place de procédures d'évaluation interne et externe par exemple, les professionnels font état d'une modification de certains profils de poste et des compétences attendues à l'égard des travailleurs sociaux. Les transformations évoquées participent ainsi à un renforcement du partenariat et de la coopération entre structures sur certains dispositifs ou modes de prise en charge. Dans ces conditions, de nouvelles fonctions de coordination apparaissent dans les services alimentant la création de nouveaux profils de postes de professionnels qui, tout en se centrant sur des missions de gestion et de mise en fonctionnement de réseaux, s'éloignent du terrain et de la pratique professionnelle. Du côté des cadres et responsables de service, le recrutement est désormais orienté vers des profils de « managers » (Chauvière, 2007) qui, là-encore, ne sont pas sans instituer une fracture culturelle et professionnelle avec les cadres intermédiaires et les travailleurs sociaux de terrain. Les participants au groupe mentionnent l'existence d'une césure de plus en plus flagrante entre la base et les responsables et, en lien avec une nouvelle architecture des services, la difficulté pour les cadres intermédiaires d'assurer la transmission des missions des travailleurs sociaux et des réalités de la pratique professionnelle au niveau des sphères directionnelles des structures et institutions. À terme, cela renforcerait la méconnaissance par les sphères dirigeantes des structures, institutions et associations de la réalité du travail social au quotidien.

Le changement du paradigme de l'intervention sociale et la crise du sens du travail social

Les nouvelles réalités de l'intervention sociale s'accompagnent, dans les services, de nouveaux modes d'organisation et de management des ressources humaines qui ne sont pas sans bousculer l'esprit de l'intervention auprès des publics en difficulté telle qu'elle s'est historiquement constituée autour de certains principes déontologiques. Pour les professionnels rencontrés, une « culture de la performance », « du résultat » même, se distille prenant des

formes tout à fait repérables qui les soumettent à de nouvelles contraintes et à de nouvelles règles de fonctionnement au quotidien. Ils évoquent l'arrivée dans les services d'une logique de quantification, de suivi des mesures, de rationalisation du temps et de l'action qui s'opèrent, par exemple, par la demande de la tenue de tableaux de bord, la mise en application de logiciels de suivi des activités et des publics, le renforcement des écrits et des procédures visant à « rendre compte » de l'activité et des formes d'intervention opérées. Si certaines de ces modifications remettent en cause des principes forts de l'action sociale (comme l'anonymat des publics par exemple), elles provoquent de vraies discussions dans les services. Le niveau de détail des informations livrées dans les différents documents de description de l'activité et de la pratique est, par exemple, un point de confrontation important dans les équipes éducatives aujourd'hui. Une certaine inquiétude des professionnels se fait ressentir quant au risque que ces données quantitatives et circonstanciées de l'action ne soient finalement que les seules marques et formes de visibilité du travail social retenues par les financeurs et institutions en charge des politiques sociales. Il en découle un sentiment de déperdition et de méconnaissance de la réalité du travail qualitatif engagé au quotidien auprès des publics et donc, à terme, une forme de dé-substantialisation du travail social qui, dans l'esprit des personnes rencontrées, pourrait alimenter des logiques de déqualification professionnelle et la montée en force de pratiques purement exécutives (Chauvière, 2010).

Les professionnels témoignent d'ailleurs de l'application de directives d'action, d'axes d'intervention, imposés par des politiques nationales ou départementales qui contraignent leur action au quotidien en l'orientant vers des publics ou des cibles d'action qui ne sont, en rien, la traduction des problématiques repérées sur le terrain (Lafore, 2009). Deux conséquences sont alors mises au jour : l'éloignement de l'action sociale des besoins réels des populations et la montée en puissance d'une certaine « artificialité » de l'action qui doit coller, répondre, à une lecture préalable du social imposée par le haut (directions de structures, instances nationales) et déconnectée de la lecture que peuvent en faire les acteurs de terrain. Les professionnels parlent, alors, de la diffusion d'une logique du « faire pour faire », qui, au-delà du caractère artificiel soulevé, dépoussière les travailleurs sociaux d'un pouvoir d'expertise, d'une capacité de décodage de la réalité sociale et, à terme, d'une possibilité de participation à l'élaboration de la décision. Cela illustre une forme de renversement du principe de l'intervention sociale : il ne s'agit plus d'intervenir en fonction de la réalité du terrain et de l'analyse qui peut en être faite mais à partir du calibrage des projets à une lecture préalable de la question faite en « haut lieu » et qui ne correspond pas aux réalités sociologiques, économiques, pratiques du terrain. Cette déconnexion qui s'opère entre les valeurs, les principes historiques de l'intervention sociale, les besoins du terrain et l'application de logiques de pré-détermination, de rationalisation et d'uniformisation de l'action met les professionnels en porte-à-faux à bien des égards : au niveau des populations accompagnées elles-mêmes auxquelles ils ne peuvent toujours répondre de façons adaptées parce que les cadres de l'action ne conviennent pas (engorgement des dispositifs, autocensure des travailleurs sociaux par rapport à des démarches internes qui se complexifient) et au niveau des étudiants en formation vis-à-vis desquels ils sont

en difficulté pour expliquer certains paradoxes et incohérences du terrain. Il en ressort le sentiment général d'être « malmenés », d'être mis dans des situations « d'imposture », « d'incapacité », etc., qui ne sont pas sans altérer l'image que les travailleurs sociaux ont d'eux-mêmes. En conséquence, ce sentiment participe à des formes de déconsidération personnelle et professionnelle qui alimentent le manque récurrent et sans cesse renouvelé de reconnaissance déjà bien ancré dans la profession (Dubet, 2004).

Le manque de financement, la rationalisation des coûts, la réorientation des actions vers des publics cibles et prioritaires poussent les travailleurs sociaux de terrain à la débrouille et au bricolage quotidiens. Ils témoignent de la nécessité de constituer des réseaux personnels, d'engager des négociations permanentes avec d'autres collègues, d'autres institutions, pour débloquer des situations, de trouver par eux-mêmes les solutions au financement de certaines actions, y compris en se tournant parfois vers des prestataires privés. Ce dernier point a soulevé bien des débats au sein du groupe. Si, pour certains cadres, il ne paraît pas choquant en soi dans la mesure où il traduit un comportement pragmatique d'ajustement à un principe de réalité, il est pour d'autres participants l'illustration d'un risque possible de désengagement de l'État et, à terme, la déperdition d'un principe fort de la solidarité. Il pourrait marquer l'affaiblissement de la logique de l'affirmation et de la garantie des droits sociaux au profit du renforcement de la bienfaisance.

Si le sens de l'intervention sociale est largement interrogé au regard de la nature des transformations évoquées, il est toujours présent pour un certain nombre de participants. Il se constitue selon différentes modalités en fonction du secteur d'intervention du professionnel et des publics auprès desquels il intervient. Pour certains, il prend racine dans le travail de socialisation engagé quotidiennement auprès des jeunes accueillis. Pour d'autres, il se structure à partir du maintien du lien et autour de l'engagement du professionnel dans un suivi régulier des familles. Il repose, le plus souvent, sur la survivance et la valorisation de *la relation*, sel de la pratique et marqueur identitaire de la profession.

Axes de questionnement : quels principes de la solidarité pour quel État social ?

La spécification des aides et des budgets autour de publics prioritaires, le redéploiement des budgets vers des axes d'intervention définis en amont, ne tenant pas compte des réalités concrètes de redéploiement de la précarité sur les terrains d'intervention des travailleurs sociaux, illustrent la mise en place d'une transformation de l'esprit de la solidarité. L'intervention sociale ne se fait plus dans un sens d'accompagnement vers l'accès à des droits sociaux larges, inconditionnels, couvrant l'ensemble des difficultés et formes d'invalidation sociale de l'individu. Elle se fait de façon clivée, limitée, cloisonnée, à partir de l'application de principes restreints et contraints d'intervention qui ne permettent pas aux travailleurs sociaux de traiter le fond et souvent l'intrication des difficultés sociales repérées.

Ces observations illustrent les analyses posées par Robert Castel dans son ouvrage, *L'insécurité sociale*, lorsqu'il écrit « Ce à quoi on a assisté au long de ces vingt dernières années, c'est en fait à une transformation profonde, dans le sens d'une dégradation, de la conception de la solidarité. À la limite, il ne s'agirait plus de protéger collectivement l'ensemble des membres de la société contre les principaux risques sociaux. Les dépenses de solidarité, dont l'État continuerait d'avoir la responsabilité, s'adresseraient préférentiellement au secteur résiduel de la vie sociale que peuplent « les plus démunis ». Être protégé signifierait alors être juste pourvu du minimum de ressources pour survivre dans une société qui limiterait ses ambitions à assurer un service minimum contre les formes extrêmes de la déprivation. Une telle dichotomie dans le régime des protections serait ruineuse pour la cohésion sociale » (Castel, 2003).

Cette situation, au-delà du fait qu'elle amène les travailleurs sociaux à se faire bien souvent « les défenseurs des familles » auprès des cadres et des directions de services, produit chez eux une incertitude, un doute, quant au fondement et aux principes philosophique et politique de leur intervention. Ils se demandent finalement « quelles sont désormais les missions prioritaires de leur intervention ? » et « quelle est la fonction du travail social ? ». Comment accompagner les usagers vers une forme de libération alors que les moyens sont limités et contraints, que le cadre de la relation se rétrécit et se dénature irrémédiablement, que la logique de service se spécifie tout en se complexifiant ?

Si ces interrogations sont loin d'être nouvelles, au point que Michel Autès les présente comme des interrogations intrinsèques au travail social lui-même, à l'histoire de son développement et de sa structuration (Autès, 2013), elles posent, néanmoins, avec toujours plus de force et d'acuité, la question qui a traversé la pensée de Castel : comment peut et doit s'appliquer la solidarité, socle de l'État social ? Autour de quels principes et par quels modes de protection ? Ce qui se joue aujourd'hui à travers les constats et observations portés par les travailleurs sociaux, c'est la question de la recomposition des formes de l'application de la solidarité et, à travers elle, celle de la limitation des inégalités d'accès à la protection. Car, à un État social, large, généreux, inconditionnel, s'est substitué un État social porteur de conditions d'accès aux droits qui, au-delà du fait d'être limitatives, renforcent le poids des capacités, des ressources et des dispositions individuelles dans l'obtention même de ces droits. Si l'on se réfère au contenu de l'ouvrage de François Dubet (2014) qui analyse les marqueurs et les origines du décrochage progressif d'une partie de plus en plus massive de la population à l'égard des principes de la solidarité (principes symboliques mais aussi matériels et redistributifs), on en arriverait même à une rupture idéologique avec l'idée de solidarité.

Dans un certain prolongement pratique à ces réflexions, les propos des professionnels rencontrés posent avec force la question du type d'État social et, à travers lui, du type de solidarité aujourd'hui retenu, des modalités d'accès à cette solidarité et de la fonctionnalité des travailleurs sociaux dans leur mission d'application des principes de l'État social.

Bibliographie

Autès M., 1999, *Les paradoxes du travail social*, Paris, éd. Dunod.

Autès M., 2013, « Le travail social : art de dire, art de faire », in Boudjémaï Y. (dir.), *Quel devenir pour le travail social. Nouvelles questions, nouvelles légitimités*, Paris, éd. L'Harmattan, p. 43-53.

Boudjémaï Y. (dir.), 2013, *Quel devenir pour le travail social. Nouvelles questions, nouvelles légitimités*, Paris, éd. L'Harmattan.

Brugère F., 2013, *La politique de l'individu*, Paris, éd. du Seuil.

Castel R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, éd. du Seuil, coll. La République des idées.

Castel R., 2009, *La montée des incertitudes*, Paris, éd. du Seuil.

Chauvière M., 2007, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, éd. La Découverte.

Chauvière M., 2010, « Quel est le « social » de la décentralisation ? », *Informations Sociales*, vol. 6, n° 162, p. 22-31.

Chopart J.-N., 2000, *Les mutations du travail social. Dynamique d'un champ professionnel*, Paris, éd. Dunod.

Dubet F., 2004, *Le déclin de l'institution*, Paris, éd. du Seuil, coll. L'épreuve des faits.

Dubet F., 2014, *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, Paris, éd. du Seuil, coll. La République des idées.

Ion J., 1991, *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, éd. Privat.

Lafore R., 2009, « Le travail social à l'épreuve d'un environnement institutionnel en recomposition », *Informations Sociales*, n° 152, p. 14-22.

Le Blanc G., 2009, *L'invisibilité sociale*, Paris, éd. PUF.

Linhart D., Rist B. et Durand E., 2009, *Perte d'emploi, perte de soi*, Paris, éd. Erés.

Ravon B. et Ion J., 2012, *Les travailleurs sociaux*, Paris, éd. La Découverte.

Warin P., 2013/2014, « Mieux informer les publics vulnérables pour éviter le non-recours », *Informations sociales*, vol. 4, n° 178, p. 52-62.

Pour citer cet article

Référence électronique

Marie-Laure Pouchadon, "Évolutions des principes d'intervention et des pratiques professionnelles des travailleurs sociaux", Sciences et actions sociales [en ligne], N°7 | année 2017, mis en ligne le 3 mai 2017, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/n-conception/41-n-7/dossiers-n-7/actes-n7/114-evolutions-des-principes-d-intervention-et-des-pratiques-professionnelles-des-travailleurs-sociaux>

Auteur

Marie-Laure Pouchadon

Chargée de recherche à l'IRTS Aquitaine

chercheur associé au Centre Émile Durkheim UMR 5116

ml.pouchadon@irtsaquitaine.fr

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors